

La Feuille de Quint n°29

Le journal d'information qui suit le fil de la Sure
Mars 2018

St-Croix

Vachères-en-Quint

St-Andéol

St-Julien-en-Quint

Edito - Quelle histoire !

Bien que riante on sait que la vallée de Quint peut être rude.

Les drames qu'ont causés les falaises de Font d'Urle ont été contés par le Berger poète Ulysse Richaud : ours, loups, tempêtes, chutes de troupeaux... Mais aussi : les cimetières familiaux qui ponctuent la campagne, témoins des intransigeances religieuses passées (cimetières catholiques et protestants séparés)... les stèles et monuments qui rappellent les heures tragiques des guerres (la stèle la plus émouvante pour moi à Tourette, en mémoire de 2 jeunes résistants qui ont été tués en même temps : l'un Français et l'autre allemand)... Et puis bien sûr, ces terres aux sols pauvres.

La Feuille de Quint Appel "30ème"

En juin paraîtra le n° 30 de la feuille de Quint, notre journal de liaison né il y a bientôt 10 ans.

Nous faisons appel à vous pour célébrer l'événement.

Vous êtes en possession de vieilles photos, d'anecdotes, d'histoires qui ont bercé votre enfance.

Appelez Bruno au 04 75 21 66 51, nous viendrons vous rencontrer !

De plus, le journal recherche des nouveaux rédacteurs, notamment pour la commune de Saint-Julien-en-Quint. Ça vous dit?

Et bien une fois encore la vallée a montré sa dureté. Ce qui appartient aux légendes et aux contes pour enfants, ce dont on entend parler aux infos, s'est révélé être la réalité. Plusieurs brebis, plusieurs vaches même, ont été récemment les victimes « du loup » dans la vallée.

Nous ne voulons pas prendre parti dans le débat actuel. Mais il nous a semblé que nous devons rendre compte dans la Feuille de Quint, qui relate ce qui se passe dans la vallée, de ces événements dramatiques pour les éleveurs ; et faire part à ces derniers de notre compréhension et de notre sympathie.

Et bien ces terres qui peuvent sembler inhospitalières sont pourtant terres d'accueil depuis bien longtemps.

Les villages qui se dépeuplaient et qui ont subi l'exode rural comme partout en France se sont repeuplés. La démographie a augmenté dans les 4 villages de façon importante depuis les années 80. Depuis le dernier recensement cette progression est de 15 à 30 % alors que dans le même temps elle a augmenté de 4,1 % pour l'ensemble de la Drôme et de 2,4 % en France. Et ces nouveaux habitants plutôt jeunes travaillent, souvent dans le secteur agricole (en particulier à Vachères où nous avons été rencontrer les habitants), ont des enfants et sont très heureux d'habiter la vallée.

Comme si la rigueur, la frugalité mais aussi la poésie, la solidarité attiraient ceux qui croient que la Terre a un avenir. Peut-être est-ce ici un avant-goût du XXII ème siècle. C'est réellement ce que nous avons senti en arrivant dans cette vallée qui dégage autant d'espoir et d'énergie.

Bruno Robinne

Journées hydrogène les 27 et 28 avril à Saint-Julien-en-Quint

Ces journées sont organisées par l'Association Communale de Production d'Énergies Vertes, ACOPREV, dans le cadre du développement des énergies renouvelables en vallée de Quint pour une énergie et une mobilité propres.

L'hydrogène est une des solutions les plus écologiques pour obtenir cette mobilité propre, surtout quand il est produit par des énergies renouvelables.

C'est pour informer nos concitoyens sur les caractéristiques de l'hydrogène, ses applications, en France et dans le monde, son intérêt pour nos régions rurales où il peut être source de créations d'emplois, que ces journées ont lieu.

Vous êtes cordialement invités à participer à ces deux jours où des intervenants de qualité expliqueront, donneront des exemples et répondront à vos questions sur ces technologies prometteuses en terme de transition énergétique.

Programme des deux jours

Vendredi matin: interventions de professionnels et acteurs de la filière hydrogène, débats.

Vendredi après-midi: 2 exemples concrets de réalisations par des collectivités

Samedi matin: exposé de constructeurs d'équipements en service, applications

Samedi après-midi: véhicules fonctionnant à l'hydrogène: vélo, Kangoo avec prolongateur d'autonomie hydrogène, voiture ayant pour seul carburant l'hydrogène. Maquette pédagogique illustrant la production et l'utilisation de l'hydrogène.

Accès libre et gratuit - Buvette et restauration sur place.

DEVENONS ACTEURS DE NOTRE FUTUR !

Asssociation ACOPREV

La fête des enfants revient!

Youpi, la fête des enfants fait son retour !

Après Vachères-en-Quint, Sainte-Croix et Saint-Étienne-en-Quint, l'édition 2018 aura lieu le **dimanche 27 mai à Saint-Julien-en-Quint**.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement dédié aux enfants de la vallée, soyez les bienvenus.

Pour participer, merci de nous contacter à l'adresse : epi@valdecquint.fr
ou au 06 44 87 32 48.



Assemblée générale de Valdec'Quint

À noter dès à présent dans vos agendas!

L'assemblée générale (ou géniale...) de l'association Valdec'Quint aura lieu le dimanche 22 avril 2018.

Plus de précisions bientôt dans vos villages !



Ça bouge au Monastère

Au monastère tout avance en même temps. Les travaux de la cour, les préparatifs pour les groupes à accueillir dès le mois de mars, la programmation culturelle de la saison 2018/2019... Cela semble mené à un rythme effréné, alors que tout se fait dans le calme et la bonne humeur.

Donc : Les travaux. Pour des raisons d'accessibilité du site aux handicapés et pour assainir la cour où les eaux pluviales s'écoulaient dans des réseaux bouchés, il a fallu prévoir un aménagement général de la cour. Ces travaux en cours d'achèvement ont pu se faire grâce au financement participatif qui avait été lancé en décembre. (cf FdQ 28). Les eaux pluviales seront maintenant canalisées et récupérées pour arroser les jardins. Un pavage en pierre d'une belle couleur gris ocrée est en train de se mettre en place en périphérie de la cour rappelant les cloîtres des anciens monastères. Le chantier avance bon train et sera terminé au début du printemps pour l'arrivée des premiers groupes.

La programmation culturelle de l'année à venir est maintenant bouclée. Ce sont 13 spectacles qui sont annoncés au monastère à partir du 14 mars (chants d'Anatolie) jusqu'au 14 décembre où se produira un groupe de rock.

Entretemps auront été donnés un spectacle de cirque, de la musique classique, de la magie, du folk...un programme éclectique de grande qualité.

Et pendant ce temps 10 expositions auront été présentées dans les beaux couloirs du monastère. On y verra des peintures et des dessins, de la photographie, des sculptures... Sans compter les multiples résidences pour artistes qui seront accueillies au fil de l'année. Ce foisonnement d'activités, cette ouverture, se fait autant vers le monde comme en témoignent les pays d'origine des différents groupes qui sont hébergés au monastère que vers le territoire proche, artistes locaux et artisans de la vallée avec qui des liens étroits sont tissés.

Alors une seule consigne : n'hésitez pas, non pas à pousser la porte car elle est toujours ouverte, mais à venir, à entrer, à poser des questions, à participer.

Tous les renseignements sur le site du monastère : www.le-monastere.org

Contact tel : 04-75-21-22-06

Page facebook : ancienmonasteresaintecroix

L'équipe du Monastère

Travaux de l'église-temple de Sainte-Croix, c'est parti !

Le Département nous aide beaucoup sur l'ensemble du projet, à hauteur de 80 % du budget nécessaire. Merci aux élus qui nous ont soutenus et aux personnalités de Sainte-Croix qui n'ont pas ménagé leur peine pour les convaincre.

Aujourd'hui on peut considérer que ce beau bâtiment est sauvé et les décors peints du XVIIIème seront restaurés et préservés.

Les habitants de Sainte-Croix dans leur grande majorité ont largement contribué à ce projet. Une association avait été créée en 2016 pour aider la commune à récolter les fonds nécessaires. Des dossiers de demande d'aide à diverses fondations ont été montés, la recherche de mécènes locaux s'est organisée, des animations ont été créées afin d'atteindre ce but.

Grâce à ces efforts conjugués, plus de 31000 € ont été réunis par l'association en 1 an et ½, dont 8000 € obtenus grâce aux animations dans le village.

Afin d'aller à bout de l'ensemble du projet et de se prémunir contre tous aléas éventuels, l'association s'est fixé un objectif de recherche de financement pour 25000 € sur 1 ou 2 ans.

Des dossiers de demande d'aide sont encore en cours, la recherche de mécènes va continuer et décision a été prise d'inscrire au calendrier 2018 les 4 manifestations qui avaient eu grand succès l'an dernier.

Donc notez dès à présent sur vos agendas les dates des :

8 mai : la randonnée-repas

15 juillet : la descente de caisses à savon

19 août : le vide-grenier

14 et 15 décembre : les Nuits Féériques et le marché de Noël

Et bien sûr les projets de visites du village, en juillet et août les mardi matin et jeudi après-midi, suivis d'une dégustation de produits locaux dans la salle de la mairie.

Vous êtes tous attendus à Sainte-Croix pour ces événements qui vous permettront de participer à ce grand projet de sauvegarde de notre patrimoine quintou.

Danièle Lebaillif ; Vice-présidente de l'association



Saint-Étienne: "L'estanco"

Nous vous parlions dans le n° 28 de la demi-journée citoyenne qui avait permis de transformer l'ancien local poubelles de St-Etienne et de le tourner vers le soleil.

Les habitants de la commune l'ont baptisé « L'estanco » (abri, cabanon en dialecte) après appel aux idées et vote très démocratique et très festif.

JC Mengoni



Démographie

Le repeuplement dans la vallée (1ère partie)

La France rurale se repeuple. C'est un phénomène observable depuis les années 60 et qui s'accélère depuis les années 2000.

Pas de panique toutefois, la plupart des habitants des villes n'envisage pas de déferler dans nos campagnes. Cette tendance est néanmoins assez forte dans la vallée de Quint, particulièrement dans les 2 communes qui n'ont pas gardé un socle agricole suffisant limitant l'exode de la première moitié du 20ème siècle (se reporter au n° 23 de la feuille de Quint).

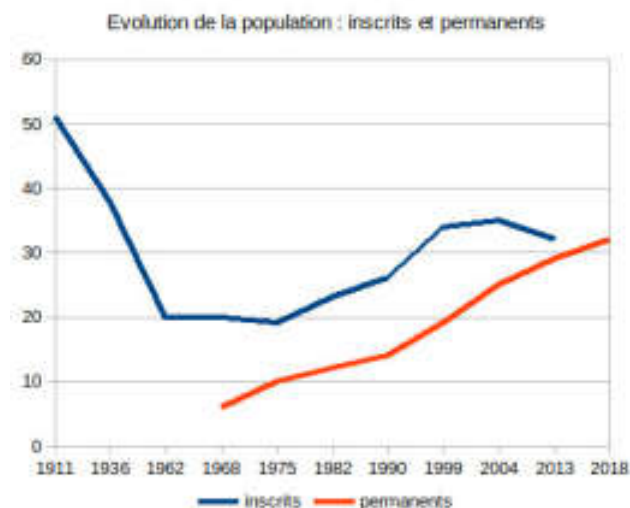
Nous avons eu envie de comprendre si ce repeuplement pouvait être durable. Connaître ces nouveaux arrivants, ... essayer de comprendre ce qui les faisait venir parfois de fort loin en France ou même de l'étranger. Comprendre cet étranger qui vient souvent de la ville en quête de ... En quête de quoi en fait ? De paysages ? de retour à la nature ?

La recherche de valeurs de solidarité, d'entraide, encore vivaces dans les campagnes et devenues rares en ville, a-t-elle été le moteur du pas franchi pour certains ?...

De quoi les « nouveaux » habitants peuvent-ils bien vivre ? Trouvent-ils du travail sur place ou créent-ils leur propre travail ? Quel âge ont-ils, ont-ils des enfants ? Voilà quelques questions que nous avons envie de débattre dans notre micro-enquête ...

La petite commune de Vachères dont le développement démographique est réel nous a paru significative de ce renouveau.

Quelques Vachérois ont bien voulu nous partager leurs expériences afin de savoir quelles avaient été leur parcours, leurs motivations. Nous les développerons dans le n° 30 de la feuille de Quint. Nous nous attacherons aujourd'hui à déterminer si l'économique-l'emploi pouvait être source de développement ou de frein à un repeuplement.



Statistiques de population à Vachères. Attention, la courbe correspond au nombre d'habitants et leurs enfants s'ils sont rattachés administrativement à la famille, ce qui est souvent singulièrement plus que le nombre réel d'habitants permanents, par exemple quand on sait qu'en 1972 il ne restait que 6 habitants au village.

Les habitants de Vachères en chiffres et statistiques aujourd'hui

Adultes permanents	32
Enfants permanents	8
	40

Habitent le village depuis :

Plus de 25 ans	9	22,50 %
Plus de 10 ans	3	7,50 %
De 5 à 10 ans	6	15,00 %
Moins de 5 ans	22	55,00 %
Total	40	

Ont une activité économique :

Dans le domaine agricole ou assimilé	10	31,25 %
Dans une collectivité	0	0,00 %
Au sein de l'éducation nationale	2	6,25 %
Au sein d'associations	2	6,25 %
Salariés d'une entreprise dioise	2	6,25 %
Artisans	3,5	10,94 %
Statut d'artiste professionnel	1	3,13 %
Retraités	8	25,00 %
Soins à la personne, petits travaux chez l'habitant	2,5	7,81 %
Sans profession	1	3,13 %
Total	32	

* Certains habitants ont 2 activités à mi-temps

Les chiffres montrent deux périodes de repeuplement : les périodes 1970-1980 avec l'arrivée de néo-ruraux voulant exercer une activité agricole (familles Wartena, Haun-Schmidt ...) et ces quelques dernières années puisque plus de 50 % des habitants actuels se sont établis depuis moins de 5 ans.

Contrairement à certaines idées reçues et parfois véhiculées, l'écrasante majorité des adultes ont une profession (ou sont retraités). De nombreux habitants ont créé leur emploi dans des domaines variés (artisan menuisier, création et vente de savons, de tisanes,

d'huiles essentielles ...), ce qui montre que les nouveaux arrivants compensent la difficulté à trouver du boulot par une certaine créativité.

Autre chiffre intéressant, 15 des 24 actifs génèrent la totalité ou une partie importante de leurs revenus dans la vallée de Quint.

Qui a dit que les petites vallées excentrées comme la nôtre ne pouvaient pas être génératrices d'emploi ?

(suite dans la prochaine feuille de Qunit)

Jean-Claude Mengoni et Bruno Robinne

Le loup actif en Quint

Préambule

Le rôle de la FdQ n'est pas d'alimenter le débat ou de prendre parti, mais nous avons souhaité faire connaître à l'ensemble des quintous la problématique à laquelle sont confrontés les dix éleveurs de notre vallée.

Les faits

Le loup s'est manifesté encore récemment dans notre vallée et la FDQ a souhaité rencontrer des personnes qui ont été directement concernées par ces attaques afin qu'elles nous expliquent les faits et nous donnent un aperçu des conséquences et de leur problématique.

Jean-Claude BOUVET, éleveur des bovins attaqués dernièrement, a accepté de nous recevoir et a demandé à Didier MARTIN de se joindre à nous pour nous faire partager son expérience vécue sur des ovins. David VIEUX nous a aussi apporté son témoignage. Et nous les en remercions.

Jean-Claude nous explique qu'il a réussi à constituer, au fil du temps et sans ménager sa peine, un troupeau de 18 bovins qui sont en pâture de plein air intégral sur des terres de bois et taillis lui appartenant dans les hauts de Saint-Andéol. Un élevage entièrement naturel qui valorise ces terres pauvres et non cultivables et les entretient en limitant les risques d'incendie. Jean-Claude, ayant une activité par ailleurs, va voir ses bêtes 2 fois par semaine. Tout s'est bien passé jusque là et son exploitation est enfin devenue rentable et dégage à présent un petit bénéfice.

Son troupeau vient de subir 3 attaques successives à quelques semaines d'intervalle.

- Suite à la 1ère attaque, 1 vache a été découverte morte. Il estime que 60 à 80kg de viande ont été consommée par le prédateur. Le constat a été fait, il s'agit bien d'une attaque de loup, bête éviscérée, cartilages des côtes dévorés, ... spécificités attribuées au loup.



Malheureusement la carcasse n'ayant pas été découverte de suite, Jean-Claude n'a pu être indemnisé, le délai légal de déclaration dans les 72h n'ayant pu être respecté.

- Une quinzaine de jours plus tard, le jour de Noël, 2 de ses bêtes sont retrouvées mortes, sans avoir été consommées. Pas de blessure apparente, a priori mortes de stress. Le constat a de nouveau été fait et dans la période légale. Ces morts ont été effectivement attribuées à une attaque de loup et Jean-Claude a obtenu une indemnisation.

- Il y a peu il a perdu une autre bête. Elle a tout simplement disparu. Une nouvelle attaque ? Une bête blessée, effrayée, quittant le troupeau pour aller mourir à l'écart ? Personne ne peut le dire, la carcasse n'ayant pas été retrouvée ...

Jean-Claude est encore sous le coup de l'émotion et accepte difficilement que ses animaux aient eu une fin indigne, traqués, voire dévorés vivants.

Et du point de vue financier, le bilan est sévère : 4 bêtes perdues, 2 seulement ayant donné lieu à indemnisation.

Pour Jean-Claude et les experts venus constater les faits, aucune solution de défense ne peut être mise en place pour un élevage bovin en plein air intégral. Il envisage éventuellement de vendre ses bêtes et d'arrêter cette activité sur laquelle il comptait beaucoup pour assurer un complément de retraite ...

Didier a déjà connu plusieurs attaques de loup, sur Saint-Julien et sur Ambel dans les pâturages d'été. Il a perdu à Saint-Julien, près de chez lui, 4 bêtes il y a 2 ans, 3 égorgées et

1 blessée qu'il a fallu abattre. A priori et d'après les constats, 2 loups participaient aux attaques. Cet été sur le plateau d'Ambel, où sont réunies quelques 1200 brebis de la vallée, il y a eu environ une attaque par semaine et pendant plusieurs semaines. Il estime que les éleveurs sont indemnisés pour 50 % des pertes seulement. En effet des bêtes disparaissent sans trace et ne peuvent donc faire l'objet de dédommagement et les brebis d'un troupeau attaqué, stressées, donnent moins de naissances ...

Didier nous explique que les ovins font l'objet de nombreuses attaques de loup dans le Diois et que toutes ces attaques sont constatées et centralisées par l'ONCFS (l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). A certaines périodes de l'année, la personne réalisant ces constats a du mal à suivre le rythme des attaques ...

Pour être indemnisé, l'éleveur d'ovins doit avoir mis en place des moyens de protection reconnus, soit des filets de protection électrifiés soit des chiens de type Patou ou Berger d'Anatolie.

Didier ne croit pas trop au parc électrifié. Le

loup est intelligent, s'habitue vite et trouve des solutions pour passer outre. Il a donc opté pour des Patous qu'il élève dès leur plus jeune âge au sein du troupeau de brebis. Le troupeau devient alors son troupeau et il le garde. Didier possède 4 chiens à ce jour et il faudra certainement encore d'autres chiens pour assurer la sécurité du troupeau de ses 800 brebis. Mais cette solution n'est pas simple. Il faut élever, éduquer et entretenir les chiens et il y a le risque toujours possible d'incidents avec des randonneurs qui s'approcheraient trop près du troupeau ...

David, éleveur de bovins et ovins, estime que la vallée a perdu une quarantaine de bêtes courant 2017 dont 8 à 10 bovins. Pour les bovins, à part de rentrer les bêtes, il confirme qu'il n'y a pas de solution pour les protéger des attaques. Pour les brebis, les éleveurs qui mettent leurs bêtes en pâture d'été sur Font d'Urle (environ 1300 bêtes) ont opté pour la présence de l'homme pour garder le troupeau. Deux personnes se relaient et s'installent même pour la nuit lorsqu'ils perçoivent des indices de la présence du loup.

David, lui-même chasseur, nous explique que



le loup s'est tout d'abord attaqué à la faune sauvage. On voyait encore il y a 10 ans des troupeaux de mouflons. Ces bêtes ont peu à peu disparu. Puis se sont les cervidés (biches, chevreuils, chamois) qui ont fait les frais de la présence du loup. Soit ils ont été tués, soit ils ont fui, mais leur population a beaucoup chuté ces dernières années. Le loup s'attaque donc

de plus en plus aux élevages et, depuis 3 ans, il vient même dans les vallées, près des bergeries dont David a appris à ses dépens à fermer les portes la nuit.

*Danièle LEBAILLIF avec l'aide de
Jean-Claude BOUVET, Didier MARTIN et David VIEUX*

Quelques questions que beaucoup se posent

De nouveau, vu le côté polémique du sujet, nous en restons aux faits.

Combien de loups en Europe ?

On recense, selon les estimations des uns et des autres, de 15.000 à 20.000 loups en Europe. La population la plus importante est située dans les pays de l'est (Roumanie – plus de 2000, Bulgarie plus de 1000) et en Espagne (2000 bêtes environ)

Combien de loups en France ?

Le chiffre officiel établi par l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage) est de 360 loups en France au printemps 2017. Ce chiffre est contesté par des éleveurs dont José Bové (député européen, éleveur membre de la confédération paysanne, qui réclame l'abattage du loup) qui annonce une population de loups à hauteur de 700 à 1000 individus.

Et combien dans le Diois ?

La sous-préfecture n'a pu répondre à cette question de façon précise car, nous dit-on, « le loup est une espèce sauvage, relativement discrète et nous n'avons aucun moyen de connaître le nombre d'individus. De plus, cette espèce est en perpétuel mouvement. Même si nous pouvons avoir une "photographie" à l'instant T de la présence du loup sur un territoire précis, la nuit suivante, nous pouvons être certains que ce chiffre n'est plus bon. »

Par contre, la présence d'une meute nous est officiellement confirmée sur le Vercors Ouest (Zone de Présence Permanente de La Chapelle en Vercors, Bouvante, jusqu'à

Léoncel, Gigors et Lozeron en passant par la vallée de Quint).

A-t-il été réintroduit en France ?

La très grande majorité des « experts » sont formels. Le loup est arrivé sans aide quelconque en traversant la frontière italienne par le Mercantour en 1992. Il n'avait jamais disparu en Italie où il est protégé depuis très longtemps.

Est-il protégé ?

Le loup (*canis lupus*) a été classé animal strictement protégé dans l'annexe II de la convention de Berne. Elle a été ratifiée par 47 pays dont la France en 1989.

Est-il en progression ?

Les statistiques de l'ONCFS montrent que la situation a fortement évolué depuis 1989. En 2005 on comptait un peu plus de 10 meutes. 52 sont recensées à ce jour.

Le loup est-il accusé de nombreuses attaques contre des troupeaux ?

Les chiffres officiels recensent la perte de plus de 11.000 ovins, caprins, ou bovins attribuée au loup en 2017, dont près de 600 en Drôme (400 en 2016). Une attaque est attribuée au loup si les indices sont confirmés par des photos par exemple ou une (coûteuse) analyse ADN, ou si les indices relevés n'écartent pas la probabilité que ce soit un loup qui est à l'origine de l'attaque.

Pour la zone du Vercors-Ouest qui concerne entre autre notre vallée, la sous-préfecture nous informe « qu'en 2017, les services de

L'Etat ont effectué 56 constats (déplacement d'un agent de l'ONCFS pour vérifier si la victime déclarée par le propriétaire a bien été prédatée par le loup) sur le Vercors Ouest.

Sur ces 56 "déclarations" des éleveurs, 8 n'avaient aucun lien avec le loup et 3 étaient indéterminées (dans ce cas, le doute bénéficie à l'éleveur, donc indemnisation).

Nous pouvons donc dire qu'il s'est produit 48 attaques (56-8) potentielles sur ce territoire du Vercors Ouest.



Dans ces constats, 137 animaux ont été expertisés par l'ONCFS, 120 ont été indemnisés car prédatés par le loup.

C'est quoi le plan loup ?

Tous les 5 ans, le gouvernement travaille sur un « plan loup », numéro d'équilibre difficile tant les tensions et les attentes sont fortes.

Le plan loup doit permettre notamment de définir entre autres les modalités d'accompagnement des éleveurs en les indemnisant en cas d'attaques. Le plan loup 2018-2023 a pour ambition – nous citons - « d'assurer la viabilité de l'espèce », en visant une population de 500 loups en France en 2022. Il autorise le prélèvement (autorisation de tuer soit pour la défense autour des troupeaux soit par des gardes attitrés) 40 loups en 2018 et 10 à 12 % les années suivantes.

On comprend dès lors aisément les combats autour des chiffres de présence en France.

A qui est confiée la tâche de tuer le loup si nécessité et autorisation ?

La sous-préfecture nous indique que « le loup est une espèce protégée, mais qu'à titre dérogatoire les éleveurs peuvent protéger leurs troupeaux lorsqu'ils disposent d'un arrêté préfectoral de tir de défense. Les premiers

acteurs de la défense des troupeaux sont les éleveurs ou bergers.

Dans l'arrêté préfectoral les y autorisant, sont listées nominativement un certain nombre de personnes pouvant agir en tir de défense. Ce peut être l'éleveur ou le berger, mais également un chasseur de l'ACCA locale. Les agents de l'ONCFS ou de la Louveterie sont amenés à intervenir sur des tirs de défense renforcée ou lors de tirs de prélèvement, lorsque la pression sur le troupeau le nécessite. Mais le premier acteur de la défense du troupeau est l'éleveur.

Le tir sur cet animal est très réglementé, la filière professionnelle connaît parfaitement cette réglementation et sait se rapprocher des services de l'Etat pour mettre en place les dispositifs légaux qui existent, arrêtés préfectoraux d'autorisation de tirs, mais surtout les mesures de protection des troupeaux. »

Le loup est-il dangereux pour l'homme ?

A ce jour, aucune attaque n'est recensée sur l'homme depuis son retour en France.

*Jean-Claude Mengoni
Danièle LEBAILLIF*

Les sources de Saint-Étienne

Beaucoup d'habitants de la vallée connaissent la « fontaine » située face à la mairie. Mais savent-ils d'où vient cette eau ? Réponse grâce à la gentillesse de Jean-Claude et Michel Mailet. Suivons nos guides dans une histoire vieille d'un siècle ...

L'eau qui alimente la partie de droite de la « fontaine » provient d'une source qui surgit à l'endroit même. Avant 1926, chacun venait s'y approvisionner avec seaux et cruches.

L'eau du lavoir provient, elle, de bien plus loin. Remontons le temps à sa rencontre.

Années 20 : captage et distribution

Un groupe d'ouvriers italiens est chargé de capter une source à mi chemin du col d'Anes, de la canaliser vers le village et d'alimenter les maisons. On ne se rend plus compte aujourd'hui de la révolution que pouvait représenter à l'époque « l'eau du robinet » dans chaque cuisine ! En outre, 5 bassins - et le lavoir - sont créés en extérieur : chez les Caille, Bouillanne, Lantheaume, Bailly ainsi qu'au centre du hameau face à l'actuelle maison des Petit-Guyot. Les tuyaux qui acheminaient l'eau étaient en ciment, d'une

longueur de 1m à 1m50. Ils étaient scellés les uns aux autres par du ciment prompt. Un regard fait de pierres et de ciment était placé tous les 200 à 300 mètres. On en trouve encore des traces sur le chemin du col d'Anes. Imaginez le boulot que c'était en un temps où les mini-pelles n'existaient pas et que tout se faisait à la force des bras manœuvrant pelles et pioches ...

Années 50 – 60 : le polyéthylène en dépannage

La section intérieure des tuyaux ciment était petite. Ils se bouchaient souvent par l'action du calcaire, ce qui engendrait un gros travail d'entretien. Certes les familles faisaient preuve de solidarité mais cela devenait compliqué. On décide alors, avec l'aide de M. Clément, maçon à Ste Croix, de remplacer les lourds tuyaux des tronçons les plus défectueux. Le polyéthylène, solution rapide et pratique, est choisi. Il sera déroulé en surface et parfois enfoui. Un nouveau réservoir est créé au dessus du village afin d'augmenter la réserve d'eau. On en profite pour construire un bassin de dérivation du ruisseau pour les étés où l'eau manque à la captation. Il est encore bien visible aujourd'hui.

Fin des années 60 : des travaux sérieux et coûteux

La municipalité administrée par Léon Lantheaume se lance dans un nouveau captage, ainsi qu'un captage secondaire pour l'été. Les travaux sont confiés à l'entreprise Gory, de Beaufort. Les tuyaux, de section plus grosse, sont enfouis. Un réservoir de décantation avec vidange est créé, avec trop-plein et javelisateur.



À gauche le lavoir, à droite la source

Dernier acte : arrivée de l'eau des Juges

Sous l'impulsion d'Alain Planel, alors maire de St Julien, naît en 1979 le « syndicat intercommunal des eaux de la vallée de Quint », qui va, dès 1982, amener l'eau, abondante et constante, de la source captée au lieu dit « les Juges » vers chaque hameau de St Julien, St Andéol et Vachères. M. Meysenc et ses conseillers prennent la difficile décision – on n'avait pas encore fini de payer les derniers travaux – d'y brancher toutes les maisons. Chacun se voit imposer – parfois avec réticence – d'utiliser une eau « à payer » plutôt que la source du hameau qui ne coulera plus depuis lors que dans le lavoir. Quand on analyse les sécheresses successives, on peut se féliciter que la mairie ait pris la décision de sauter dans l'aventure du syndicat. Pas sûr que la source d'Anès aurait suffi à alimenter la population en ces temps où l'eau se raréfie !

Bénévolat

Jean-Claude et Michel Maillet montent encore régulièrement – 2 fois par an – au captage pour y déloger les racines qui y pénètrent inlassablement et dégager les trop-pleins. Si nous avons toujours de l'eau au lavoir, c'est donc aussi grâce à eux et à leur prédécesseur Jeannot Caille, qui sans bruit, ont assuré et assurent bénévolement ce travail d'entretien.

Et ça turbinait également à St Etienne !

Nos anciens, qui s'éclairaient alors à la lampe à pétrole, vont, comme dans beaucoup d'autres hameaux, profiter de la puissance de l'eau pour produire un peu d'électricité. Le bassin de stockage se trouvait à l'entrée du village, là où se situe le cabanon abritant auparavant les poubelles. La journée, le réservoir se remplissait grâce à un ancien canal d'arrosage – aujourd'hui disparu, il est référencé sur le cadastre napoléonien – qui prenait sa source au dessus du village au niveau de la

« cascade » et passait par la fontaine. Une petite dizaine de familles profitaient – chichement – de l'électricité hydraulique. Le soir, on ouvrait la vanne pour alimenter la turbine située à quelques centaines de mètres en contre bas, dans une cabane toujours existante – la turbine a depuis été désossée – proche du chemin de terre qui descend du four à pain vers la départementale. Et le matin, il fallait aller fermer la vanne. Chaque famille se relayait, une semaine l'une, une semaine l'autre. La turbine s'est arrêtée en 1953, lors de l'arrivée générale de l'électricité dans chaque foyer.

Une action citoyenne cet automne ?

Et si nous travaillions ensemble à dégager les ronces et à consolider les anciens captages, réservoirs et autres ouvrages de dérivation ? Un appel sera lancé aux habitants cet automne. En espérant que nous aurons à cœur de permettre à ces vestiges de notre passé villageois de vivre encore bien longtemps !

Jean-Claude Mengoni

NB : nous éprouvons un réel plaisir à mettre sur papier la mémoire de nos villages. Notre action est bénévole. L'histoire que nous vous racontons peut être émaillée d'imprécisions. Si vous en savez plus, si vous avez des photos, n'hésitez pas à le faire savoir à l'auteur (Numéro: 04 75 21 26 34).



Vérification et nettoyage du bassin

C'est parti pour le "coworking"

Le coworking, ou « cotravail » en français, correspond tout simplement à une manière de travailler en un même lieu. Au delà de partager un espace, les cotrailleurs peuvent partager des compétences, des projets et développer leur coopération.

Pour l'association Valdec'Quint, le constat était flagrant ! Le local l'Épilibre était sous-utilisé. Une première enquête a donc été menée pour évaluer les besoins de nos adhérents. Une bonne dizaine d'entre eux se sont dits intéressés par un tel espace de travail partagé.

L'heure est donc venue de lancer cette nouvelle aventure... collective. Dès ce mois de mars, l'Épilibre de Saint-Julien-en-Quint sera ouvert les lundis, jeudis et vendredis aux personnes inscrites à l'espace de coworking. Contre une participation de 10€/mois (ou moins selon la fréquence de travail), les travailleurs pourront disposer d'un espace de travail, d'ordinateurs, d'imprimantes et du coin café du local associatif.

En espérant que cette initiative permettra à des projets de mûrir, et qu'il encouragera le rapprochement entre habitants qui souhaitent vivre et travailler dans la vallée.

Et au fait, c'est quoi Valdec'Quint ?

Numérique et accès aux droits

Équipé de plusieurs ordinateurs et imprimantes, Valdec'Quint dispose du label Espace Public Informatique. Sa première mission est de donner un accès internet à tous et d'assurer un accompagnement informatique.

D'ici quelques années, plus aucune démarche de la CAF, Pôle Emploi, MSA, caisses de retraite ou sécurité sociale ne pourront être faites autrement que par internet. Cette évolution rend notre mission d'accompagnement essentielle. Si vous avez des questions liées à votre matériel ou à vos démarches administratives, n'hésitez pas.

Vie de la vallée

L'association anime la vie culturelle de la vallée et communique sur tous les événements qui s'y passent. Toute l'année, nous recevons conteurs, troupes de théâtre, musiciens,... il y en a pour tous les goûts ! La programmation culturelle pour 2018 est presque achevée et nous promet quelques beaux moments.

Autre événement marquant de l'année de Valdec'Quint : le Mois de Décembre Pas

Valdec'Quint en 2017, c'est:

- 100 à 200 visiteurs par mois à l'Épilibre soit plus de 1500 en 2017
- 3 Feuilles de Quint publiées
- 15 événements artistiques ou culturels organisés
- 121 participants au Mois de Décembre Pas Comme Les Autres
- 4 achats groupés totalisant plus de 14 000€ d'achats
- et plus encore...

Comme Les Autres. Cette année encore, dix événements ont rassemblé petits et grands durant la période des fêtes.

Itinérance

L'animation culturelle et numérique c'est bien, encore faut-il que les habitants en profitent... Dans ce contexte, la CAF de la Drôme nous encourage à développer l'itinérance, pour se rapprocher de vous tous, dans les villages de la vallée.

L'association va donc emprunter un camion aménagé avec des ordinateurs et une

connexion internet, la « Carambule » au Centre Social de Die, et partira sillonner les routes de la vallée une fois par semaine les vendredis après-midis.

Ces moments d'itinérance seront des rendez-vous réguliers avec l'association et permettront les rencontres et le renforcement des liens entre nous tous. À terme, l'association aimerait intégrer à cette itinérance des activités culturelles (théâtre, musique, jeux, etc). Soyez les bienvenus à nous faire vos propositions.

Communication

La communication est un aspect de Valdec'Quint que nos adhérents connaissent bien. Ils sont environ 250 à recevoir nos lettres d'informations qui paraissent chaque semaine. Ces lettres recensent toutes les activités qui ont lieu dans la vallée ou auprès de nos partenaires.

Enfin, l'association se charge de la parution de la Feuille de Quint. Ce projet, soutenu par les quatre communes de la vallée, s'ancre dans le territoire, donne des nouvelles de notre vallée et permet à tous de s'exprimer. Grand merci aux rédacteurs bénévoles qui consacrent de leur temps à la rédaction des articles, et avis aux intéressés !

Famille / Maison d'Assistantes Maternelles

Financé par la CAF et la MSA de la Drôme, Valdec'Quint fait le relai entre les familles de la vallée. Une commission vise à animer ce réseau de parents et d'enfants, notamment en organisant des rencontres familiales.

Bonne nouvelle pour cette année 2018, la Fête des Enfants va faire son retour. Après une année d'absence, les préparations sont en cours pour que les nombreux enfants de la vallée puissent profiter d'une journée qui leur sera pleinement dédiée.

Enfin, l'association est fière de vous annoncer le lancement d'un projet de Maison d'Assistantes Maternelles. Après plusieurs mois de concertation et de travail partagé, Valdec'Quint a décidé d'intégrer ce projet à ses activités.

La Maison d'Assistantes Maternelles devrait ouvrir ses portes à la colonie de vacances de la RATP, au col de Marignac, dès septembre prochain. Compte-tenu des difficultés rencontrées pour la garde des enfants en bas âge, ce projet apportera un service essentiel aux jeunes parents de notre territoire.

Des projets qui vous correspondent : Gratte la terre

Vous aviez été nombreux à demander des projets liés à la terre et au jardinage. Sachez que la commission Gratte la Terre travaille dans ce sens.

- Achat groupé de compost
- Construction de bacs de cultures pour les villages dès ce printemps !
- Lancement du premier four à pain citoyen à Vachères-en-Quint, premier chantier le 5 avril!
- Obtention de premiers terrains pour des projets maraîchers, lancement au printemps 2019.

L'association Valdec'Quint

Jeux de cartes

Oyez Oyez , Joueuses, Joueurs !
Bons joueurs et petits joueurs

Petit rappel sur les rencontres ouvertes à tous pour jouer aux cartes. Dans une ambiance très conviviale et ludique, elles ont lieu les lundis à l'Épilibre à St Julien en Quint à partir de 19h45.
On y joue aussi bien au Tarot qu'à la belotte ou la coinche !

Une exception à ce rythme : les rencontres des 3èmes lundi ont lieu au « Bistrot Badin-en-Quint » pour cause de tournois !

Aucune nécessité d'être un joueur confirmé. Les débutants (tes) sont admis, les jeunes et moins jeunes. Un seul objectif, passer un bon moment.

Pour plus de précisions, 2 contacts :

Margot tel : 06 71 11 16 99
ou Damien tel : 06 31 63 94 74